



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline :

Il est formellement interdit aux stagiaires.

- De consommer des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ou sur le lieu du stage durant la formation
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- D'emporter ou modifier les supports de formation ;
- De modifier les réglages des paramètres de l'ordinateur ;
- De manger dans les salles de cours ;

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;

Blâme

Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles en vigueur sur le lieu de celle-ci.

Article 5:

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

14, rue de Bourgogne - 67450 LAMPERTHEIM Mail : chrcontrol@free.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44670583567 auprès du préfet de région de ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE
RCS Strasbourg N° 2006 B 295 - SARL Capital de 20 000 € - Tva N° FR 40488143165
SIRET 488 143 165 000 14 - Lieu de juridiction : STRASBOURG